

## ANNEXE

### Le message du Président – samedi 7 mai 2022

Nous avons le plaisir d'accueillir M. Jean-Michel Schmitt du cabinet VEAMA, notre commissaire aux comptes, et je le remercie particulièrement de sa présence.

Cette Assemblée Générale (AG) est assez inédite en ce qu'elle prévoit d'y assister à distance, ce qui nous a paru de nature à renforcer le caractère démocratique que nous nous acharnons à développer au gré de nos décisions et de nos actions : Cette AG aura valeur de test pour la poursuite de ce dispositif dont nous espérons qu'il permettra de privilégier la contribution du plus grand nombre et notamment des adhérents provinciaux.

Tout au long de cette année 2021 encore troublée par les circonstances sanitaires que vous connaissez, tellement préjudiciables pour le milieu associatif, à l'activité majoritairement événementielle de surcroît, où notre métier a changé, centré sur le report des événements et actions programmés « au plus tard et au plus tôt », et sur la survie quotidienne de notre association dans un contexte bien mortifère, je souhaite remercier du fond du cœur les membres du Conseil d'Administration (CA), unis, solides, engagés et particulièrement résilients : Un grand "merci" à Ludivine Fournier (secrétaire générale), à Pascal Cymer (Trésorier), à Stéphane Carpentier (Trésorier adjoint), à Anne Graftiaux, au Dr Patrice Guerrini et au Pr Bruno Hurault de Ligny (administrateurs). Un merci tout particulier à Stéphane Carpentier et Patrice Guerrini pour nous avoir accompagnés tout-au-long de ces années et qui ont décidé de prendre un peu de repos bien mérité...

Je pense utile de rappeler l'indépendance de notre CA, le contrôle de nos comptes exercé par notre trésorier & par notre expert-comptable et leur certification annuelle par notre CAC, l'indépendance des participants ou représentés à notre AG, ainsi que la transparence totale démontrée en AG chaque année donnant lieu notamment au vote des quitus moral & financier de Trans-Forme. Aucune question en AG n'a jamais été éludée, même s'il peut arriver parfois qu'une réponse apportée ne satisfasse pas totalement celle ou celui qui la pose : c'est là le principe même de la démocratie associative que de respecter les orientations de la gouvernance associative. Il y a plusieurs moyens de faire valoir ses idées paisiblement tous les jours : ces suggestions sont alors systématiquement abordées au sein de notre CA et des décisions sont prises, qui peuvent bien entendu parfois ne pas convenir à la minorité. J'insiste, notre AG est la seule plateforme démocratique factuelle et d'échanges que nous reconnaissons.

*A l'occasion de cette AG statuant sur l'exercice 2021, je vais aborder les points relatifs à l'exercice 2021 et 2022 qui me semblent importants à partager ensemble. Je vais également aborder avec vous les actions extraordinairement complexes que cette deuxième année 2021 de crise sanitaire nous a occasionnées pour simplement survivre, tant du point de vue de notre bilan que de notre trésorerie, et pour réaliser les actions qui pouvaient l'être.*

Pour mémoire, l'objectif d'une réduction des charges de Trans-Forme de l'ordre de 100 000€ sur une année glissante (de mars à mars) avait été agréé par notre CA début 2020, ce dans la perspective d'un retour à des fonds propres positifs à horizon 2022 : la perspective d'un retour à fonds propres positifs nous paraît aujourd'hui devoir être envisagée plutôt à horizon 2025, en raison de l'incidence de l'épidémie sanitaire en 2020 & 2021, s'étant poursuivie au début 2022. Des réductions de charges et de dépenses ont été notamment opérées tout-au-long de ces années. Pour rappel notamment, depuis décembre 2020, nos assistantes partenariat & événements sont des apprenties.

Par ailleurs, après deux années 2020 & 2021 sans aucune subvention ministérielle, au plus fort hélas des besoins de sauvetages associatifs de tous bords pendant la crise sanitaire, et notamment dans le domaine de l'événementiel, la question du soutien financier à Trans-Forme reste en cours de négociation avec l'Agence Nationale du Sport et le Ministère des Sports, ainsi qu'avec la Direction Générale de la Santé, suite à notre courrier adressé à M. le Président de la République en 2020 qui en avait saisi M. le Ministre des Solidarités et de la Santé, qui lui-même en avait saisi la DGS.

La survie de Trans-Forme à court terme est littéralement conditionnée au retour de ces soutiens voire au rattrapage des deux années passées.

La question notamment de la reconnaissance par l'Etat du statut physique et sportif des transplantés et dialysés est à nouveau sur la table, nous ramenant à une situation du début des années 90 où c'était là notre principal combat. Je tiens à cet égard à remercier de leur soutien continu, certains députés sensibles à notre situation, qui sont intervenus de nombreuses fois auprès du Ministère des Sports et restent mobilisés pour certains depuis décembre 2019.

En 2021, tout d'abord, nous avons dû à nouveau comme vous le savez, reporter ou annuler de nouveau de nombreux événements dans un contexte sanitaire qui a toujours été incertain, s'agissant particulièrement de nos adhérents immunodéprimés, et des entreprises partenaires frileuses – légitimement - à s'engager dans nos opérations. Avec toutes les incidences financières et partenariales à gérer...

Nos Jeux Nationaux des Transplantés et Dialysés initialement prévus en mai 2020, après de multiples reports et notamment en 2021, se tiendront enfin en mai 2022 : L'édition prévue initialement nous laissait entrevoir un record de participation de nos adhérents transplantés et dialysés. Cela ne sera pas le cas en 2022, mais je remercie infiniment nos adhérents qui se sont remobilisés pour

la prochaine édition, malgré les contraintes du protocole sanitaire restant en vigueur pour ce type d'événement.

La Course du Cœur initialement prévue en mars 2020, après de multiples reports s'est déroulée du 13 au 17 octobre 2021 avec 17 entreprises qui ont bravé le contexte sanitaire, et la contrainte du protocole sanitaire très strict qui avait été mis en place. Nous les en remercions infiniment. Hélas, la proximité de l'édition d'octobre 2021 et de celle de mars 2022 a occasionné la défection – compréhensible – de certaines entreprises qui ont choisi de faire l'impasse en 2022. A cet égard, nous remercions particulièrement les quelques entreprises qui ont participé aux deux éditions 2021 & 2022. Leur soutien fidèle est précieux. En outre, je souligne l'engagement anticipé déjà acquis du Groupe Dassault à l'édition 2023 !

Le « dîner annuel des acteurs de la greffe rénale » organisé avec le concours de l'AFIDTN (réunissant sociétés savantes, associations) après plusieurs reports s'est tenu enfin le 28 septembre 2021. Le 3<sup>ème</sup> dîner est prévu au dernier quadrimestre 2022.

Les Jeux Mondiaux des transplantés prévus à Houston en 2021 ont été annulés par les organisateurs et ont été remplacés en 2021 par un événement virtuel « 5K anyway » un peu frustrant... Les prochains Jeux Mondiaux des Transplantés auront lieu à Perth (Australie) en avril 2023.

Nous avons travaillé en 2021 au renouvellement des Jeux Nationaux d'hiver des Transplantés et Dialysés que nous avons littéralement inventés en 1992 : la 9<sup>ème</sup> édition aura lieu au début de l'année 2023.

La coupe du monde de football des transplantés n'a pas pu se tenir en Italie en 2021, en raison de l'épidémie : elle aura lieu en Italie (Cesenatico, Associazione Italiana Cultura Sports - AICS) en 2024.

Les incidences professionnelles et sociales de cette épidémie n'ont pas non plus été anodines, vous vous en doutez : Le chômage partiel du staff de Trans-Forme a été mis en place depuis le 17 mars 2020 jusqu'au 3 septembre 2021 inclus. Emilie Lacour et Eloïse Pillias en CDI ont dépassé cette période d'activité partielle et je les en remercie.

Pour rappel, durant ces périodes de chômage partiel, le CA de Trans-Forme a maintenu les montants des rémunérations des salariées à 100%.

Le télétravail total ou partiel selon les périodes en 2021 a été mis en place conformément aux directives gouvernementales.

Après les aides 2020 et concernant les aides accordées par l'Etat durant cette période épidémique :

Nous avons pu bénéficier en 2021 de l'aide relative au Fonds de Solidarité National pour les entreprises impactées par la crise du COVID-19 : de janvier à avril & juin - 10 000€, juillet – 3 320€, août – 9 111€, septembre – 3 511€.

Nous avons reçu également un soutien de 5 000€ du réseau France Active (Fonds UrgencESS du Ministère de l'économie sociale & solidaire) en juillet 2021.

Le paiement de nos charges sociales (URSSAF & AG2R) avait en 2020 été

rééchelonné, comme pour toutes les entreprises de notre nature et nous procédons régulièrement à leur règlement (dans le cadre d'un moratoire). Le règlement des loyers de notre siège social avait en 2020 été rééchelonné également en accord avec notre bailleur : Le moratoire mis en place sur un an a été soldé en septembre 2021.

Pour rappel, en 2020, malgré nos fonds propres négatifs nous avons réussi à obtenir un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) de 50 k€ auprès de notre établissement bancaire le Crédit du Nord (0% de taux d'intérêt, remboursable sur 5 ans à compter de février 2022) : Ce délai de remboursement a été prolongé à 10 ans, à partir de février 2023. A cet égard, je suis heureux de vous annoncer qu'un nouveau PGE de 30k€ vient de nous être accordé, marquant la confiance du médiateur du Crédit du Nord (notre établissement bancaire) en notre capacité de remboursement dans les années futures. Et pour rappel, nous avons obtenu en 2020 un PGE du « fonds de résilience IDF » de 66 k€ (0% de taux d'intérêt, remboursable sur 5 ans à compter de février 2023) : En 2021, la région Ile de France a abandonné sa part équivalente à 50% de ce « fonds de résilience ». Cela réduit le remboursement de ce fonds à 33 k€ sur 5 ans à partir de février 2023.

Nous avons également bénéficié de prêts d'honneur court terme en 2020 : Il reste à rembourser en 2022 à date : 50k€ à Mme Monique Coustere (de 65k€ initialement) et 5 296,57€ à Mme Sophie Souhaité (de 50k€ initialement). Mme Marie-Suzel Inzé (5k€) a été entièrement remboursée. Nous tenons à nouveau à les remercier du fond du cœur pour leur soutien.

Une aide exceptionnelle de 50k€ a été agréée par la CNAM en 2021 : l'étude du renouvellement de ce soutien en 2022 est en cours. Ce soutien est précieux. Je voudrais également insister sur la générosité du CSE Siège Banque de France qui nous a gratifié d'un don de 10 000€ en 2021, en solidarité avec Trans-Forme et en faveur de la cause que nous défendons. Je tiens également à mentionner les dons 2020 renouvelés courant 2021 par Elysées Océan et Aessentia. Merci à ces entreprises de leur solidarité qui nous touche.

J'ajoute que des dons supplémentaires ont été effectués courant 2022 par certaines entreprises de cœur : Le groupe Dassault, Elysées Océan, Aessentia pour n'en citer que quelques-unes.

Par ailleurs, notre demande au Fonds de Développement de la Vie Associative nous a gratifié d'une aide de 700€ en 2021.

Toutes ces marques de considération pour nos activités et pour ce que nous représentons nous donnent beaucoup de courage et de baume au cœur.

Enfin, par souci de transparence ma rémunération brute mensuelle, en qualité de Président mandataire social de Trans-Forme est de l'ordre de 4800€ nets après prélèvement à la source : pour rappel, cette rémunération relève de la décision de notre CA.

Concernant ma dite « dette » vis-à-vis de Trans-Forme, telle qu'elle apparaît depuis quelques années dans la comptabilité de l'association, je souhaite rappeler qu'il ne s'agit en aucun cas d'un emprunt de ma part auprès de Trans-Forme, mais qu'il s'agit d'un remboursement de ma part d'un montant qui

m'était dû et qui m'avait été réglé par décision d'un ancien président sur la base d'un montage iconoclaste dont la légalité avait été mise en cause par notre cabinet d'expertise comptable : je rembourse donc actuellement un montant qui m'était dû, qui m'avait été réglé, et que je dois donc rembourser. Je laisse cela à votre appréciation. Ainsi, j'ai pu rembourser le 3 janvier 2022 la somme de 2000€ de mon reste à devoir de 11 293,43€ : un remboursement complémentaire surviendra en 2022.

Je souhaite par ailleurs vous indiquer que le plan ministériel 2022-2026 sur lequel l'Agence de la biomédecine et ses parties prenantes (partenaires institutionnels, sociétés savantes, associations d'usagers dont Trans-Forme et professionnels de santé) ont travaillé pendant plusieurs mois a été adopté par le ministère des solidarités et de la santé. Aussi, je vous invite à prendre connaissance du plan stratégique 2022-2026 pour le prélèvement et la greffe d'Organes et de Tissus sur : <https://www.agence-biomedecine.fr/Plans-ministeriels>.

En outre j'insiste sur la signature récente d'un partenariat entre Trans-Forme et la Fédération Française de Natation (FFN) dans le cadre du programme « natation santé » pour faire bénéficier aux transplantés et dialysés l'accès à la pratique de la natation-santé, encadrée par les éducateurs nager-forme-santé diplômés de la FFN.

En conclusion, je tiens à remercier particulièrement le staff de Trans-Forme avec ses apprenties Manon Demiras et Marine Gurhem, et notamment ses professionnels Emilie Lacour & Eloïse Pillias, qui ont su tenir le cap tout au long de ces années.

En ce qui concerne notre CA, nous avons conservé l'enthousiasme, l'énergie de notre engagement, la concentration sur nos objectifs et cela perdurera, je n'en doute pas, au-delà du renouvellement de notre CA lors de cette Assemblée Générale.

*Un grand merci à vous pour votre présence ce jour et pour votre attention !*

Olivier COUSTERE  
Président